# 

* Date : 12-02-2004
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2004761202
* Auteur :

Justice de paix du canton de Malmedy-Spa-Stavelot,;siège de Stavelot
Par ordonnance de M. le juge de paix du canton de Malmedy-Spa-Stavelot, siège de Stavelot, en date du 4 février 2004, il a été mis fin à dater du 15 février 2004 au mandat et à la mission de M. Charles- Crespin, rue Neuve 113, à 4970 Stavelot, désigné par ordonnance du 24 juillet 1992, en qualité d'administrateur provisoire des biens de M. Barbette, Etienne, né le 18 mai 1954, actuellement domicilié rue Peltzer de Clermont 24, à 4800 Verviers.
Pour extrait conforme : le greffier adjoint principal, (signé) Grogna, Christiane.